

## Hector : chien d'activité sociale

*par Séverine Biselx Smith, responsable pédagogique de l'école de Chavannes-près-Renens, des classes d'enseignement spécialisé au Collège des Perrerets à Gland et du Soutien Pédagogique Spécialisé de l'ouest vaudois*

*Extrait d'une présentation au Conseil de Fondation le 3 mars 2009*

A l'heure actuelle, nous pouvons nous poser la question du bienfondé d'inscrire dans le programme scolaire des élèves de l'école de Chavannes, une activité liée directement à la présence d'un chien au sein de notre structure.

Ces quelques lignes vous permettront, si besoin est, de vous convaincre de l'utilité d'une telle démarche.

Hector est un chien qui a suivi la formation pour devenir chien-guide pour des personnes aveugles. Malheureusement ou heureusement (pour notre projet), il a échoué à l'examen et ne peut donc pas devenir chien-guide. Il est néanmoins en parfaite santé et possède des compétences et qualités pour d'autres tâches.

Grâce aux contacts d'une enseignante de la classe Saturne, un projet est mis sur pied avec sa collègue, les élèves de la classe ainsi que les propriétaires du chien : Mme et M. Gisiger. Tous les mercredis matins, Hector, accompagné par ses maîtres, vient à l'école de Chavannes. Les élèves se répartissent en deux groupes de trois à quatre enfants. Un groupe par semaine travaille avec Hector, ce qui permet

d'optimiser la relation tant avec le chien qu'avec Mme et M. Gisiger. Les autres enfants sont en classe et se concentrent sur d'autres activités en lien avec le chien.

D'un point de vue purement pédao-éducatif, de nombreux objectifs sont travaillés par ce type de démarche. La liste présentée ici n'est pas exhaustive ce qui permet au lecteur d'en trouver quelques autres, si tant est qu'il est absolument nécessaire d'en avoir... Ils sont de plusieurs ordres :

- cognitifs (augmentation du vocabulaire, connaissance du monde élargie, ...)
- sensoriels (développer le toucher, le sens de l'observation, l'ouïe – repérer les aboiements, les halètements, les soupirs du chien...)
- affectifs (augmenter la confiance et l'estime de soi, la confiance en l'animal, accepter de se laisser conquérir par le chien – se laisser lécher p.ex., avoir du plaisir, de la joie à retrouver Hector et à jouer avec lui...)
- pratiques (savoir lui mettre son collier, sa laisse, savoir marcher en tenant le chien à ses côtés, savoir le brosser, connaître ses besoins – aliments, sorties...)
- les conventions sociales (apprentissage du vouvoiement pour s'adresser aux adultes, apprentissage de ce qui est possible ou non de faire ou de dire face au chien, face à des adultes de la société, préparation d'un goûter ou d'une invitation de remerciements pour Mme et M. Gisiger, comment s'adresser à des personnes dans la société, comment les remercier...)

Tout ceci sous-tend évidemment l'objectif premier et nécessaire à la réussite d'une telle activité : **LE PLAISIR**. Plaisir d'une rencontre avec un animal, plaisir de partager des

émotions avec Hector mais également avec Mme et M. Gisiger, plaisir et fierté de participer à une telle expérience.

Avec le chien, certains élèves peuvent se dépasser eux-mêmes, malgré la peur parfois. Ils en sont très fiers, une fois le travail réussi. La guidance de l'adulte est parfois nécessaire. Prenons l'exemple d'une élève qui veut donner un biscuit à Hector pour lui dire qu'il a bien travaillé et qui, au moment où Hector veut prendre le biscuit dans sa main, lève le bras. Hector croit qu'il s'agit d'un jeu et saute pour attraper le biscuit, ce qui provoque peur et panique. L'adulte, dans cette situation, a pris le biscuit dans sa main, a demandé à l'élève de poser sa paume sur le dos de la main de l'adulte et le chien est venu prendre le biscuit, en douceur, dans la main de l'adulte. L'élève a ainsi pu voir, sentir comment s'y prendre.

Outre la rencontre avec Hector, un magnifique lien s'est créé entre ses propriétaires et les élèves. Mme et M. Gisiger sont des personnes très riches et montrent une très grande ouverture, par la prise en compte des compétences, des réticences et des rythmes de chaque élève. Le chien, dans certaines situations, est parfois prétexte à la relation, ou plutôt tiers vivant qui aide nos élèves à développer leur autonomie et leur confiance en eux. Nous ne sommes plus ici dans une relation adulte-élève mais enfant et chien. Les enjeux et attentes des uns et des autres tombent. L'élève peut être pleinement un enfant.

Nous avons eu l'occasion et aurons encore l'occasion de remercier chaleureusement Mme et M. Gisiger (qui viennent de manière totalement bénévole) ainsi qu'Hector et les enseignantes pour tout ce qu'ils ont amené aux élèves durant ces quelques mois passés avec ce magnifique chien.

## Quel avenir pour nos élèves ?

---

*par Lucien Nicolet, responsable pédagogique de l'école de Bussigny, du Jardin d'enfants de Senarclens et de l'école des Condémines à Cossonay*

---

*Extrait d'une présentation au Conseil de Fondation le 3 mars 2009*

Ces dernières années, nous rencontrons de plus en plus de difficultés à trouver des solutions de formation professionnelle pour les élèves qui nous quittent.

Habituellement, les solutions envisagées et recherchées sont de 3 types :

- Une formation dite initiale dans des lieux comme l'Elan (Fondation Delafontaine), Auguste Buchet ou Perceval, débouchant généralement sur un emploi en atelier protégé.
- Une préformation dans des centres comme la Morgette (Lavigny), les classes TEM ou les foyers de préformation de la Fondation de Verdeil. Le but de ces structures est d'offrir une transition entre l'école et le monde professionnel. En développant encore les acquis scolaires tout en abordant déjà le travail pratique, le jeune acquiert les capacités d'entrer en formation professionnelle.
- Une formation professionnelle en entreprise ou en centre d'apprentissage (Repuis, AFIRO, Seedorf).

### **L'incidence de la RPT**

Jusqu'au début 2008 et l'entrée en vigueur de la RPT (nouvelle répartition des tâches entre les cantons et la Confédération), l'Office d'Assurance Invalidité (OAI) convoquait systématiquement tous les élèves dans leur 8<sup>e</sup> année pour un bilan d'orientation profession-

nelle. Après un test, nous recevions un rapport avec des propositions de formation. Ce rapport était discuté entre les parents, l'OAI et l'école. Il nous offrait un regard différent sur l'élève et permettait d'affiner le projet de formation.

Aujourd'hui, ces bilans systématiques n'existent plus. Les parents qui souhaitent que leur enfant les passe doivent en faire la demande. En principe, ne sont concernés que les élèves pour lesquels on peut envisager une formation professionnelle et non une formation initiale ou une préformation. La raison en est que ces deux voies dépendent du Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (SESAF) (prolongation de scolarité) et non de l'Assurance Invalidité (AI).

L'incidence pour nous est une perte de ce regard extérieur et un surcroît de travail administratif puisque nous devons souvent accompagner les parents pour ces démarches assez compliquées.

D'autre part, il devient plus difficile de trouver des places dans les différents lieux :

L'Elan est chroniquement engorgé. Nous devons annoncer les élèves longtemps à l'avance et il y a une liste d'attente.

Il en va de même pour les lieux de préformation. Toutefois, ceux-ci ont ouvert de nouvelles places et les possibilités existent encore.

Le niveau exigé pour entrer dans un centre d'apprentissage est de plus en plus élevé, tant en ce qui concerne les acquis scolaires que la maturité de l'élève. Une transition est de ce fait très souvent proposée.

Nous sommes ainsi de plus en plus souvent amenés à prolonger la scolarité des élèves, soit pour qu'ils puissent augmenter leurs capacités, soit simplement dans l'attente d'une place. Si le SESAF nous a toujours accordé les autorisations, cela nous pose

tout de même un certain nombre de difficultés :

- Les élèves qui arrivent à 15 ans auraient besoin de côtoyer d'autres jeunes de leur âge. Or, dans nos classes, ils se retrouvent avec des élèves plus jeunes, ce qui ne favorise pas leur développement.
- Les places occupées par ces élèves nous manquent pour accueillir des élèves plus jeunes.

Jusqu'à ce jour, la Fondation de Vernand n'a pas couvert la tranche d'âge 16-20 ans. Une réflexion a débuté au niveau des responsables pédagogiques, les équipes des écoles concernées nous y poussent également, intéressées qu'elles sont à développer des projets de cet ordre.

---

## Mes 200 premiers jours et même quelques-uns en plus...

---

*par Jacques Messerli, intendant au Centre de Vernand*

---

Le premier mot qui me vient à l'esprit est MERCI.

Merci à vous tous qui ensemble faites la Fondation de Vernand pour votre accueil, votre ouverture d'esprit, votre écoute qui m'ont permis une intégration que je souhaite à toutes personnes qui commence un nouveau job.

Je dois avouer que j'avais quelques craintes avant mon entrée en fonction par rapport aux résidents : n'ayant pas eu l'opportunité d'être en relation avec des personnes déficientes intellectuelles (selon la terminologie en vigueur et que je m'approprie progressivement), je me demandais comment m'adresser à eux tout en

étant respectueux et chaleureux. En fait, ce sont eux qui m'ont immédiatement mis à l'aise et tout sentiment de gêne a rapidement disparu, pour laisser place au plaisir de relations franches, directes et sympas.

Ma tendance naturelle est de regarder vers l'avenir, mais il faut aussi savoir s'arrêter pour mieux repartir :

Voici donc quelques événements et chiffres qui illustrent mes 200 premiers jours :

- Les travaux de réfection et d'extension de la cafétéria.
- Ceux de l'agrandissement de l'atelier blanchisserie.
- La réfection et la mise en service des nouvelles installations techniques de la piscine, avec l'installation d'un filtre UV pour améliorer la qualité de l'eau de la piscine.
- Mise en service des panneaux solaires pour la production d'eau chaude pour les vestiaires du bâtiment sport-loisirs.
- Le déménagement du Pavillon 2 à Genolier et le suivi des travaux de sa rénovation.
- 2 tonnes de sel rependu sur les cheminements du Centre de Vernand.
- 3 révisions de citerne.
- 290'000 litres de mazout commandés.
- Le déblayage de deux jours de neige...
- Et quelques petits travaux pour les écoles.
- **Ainsi que 287 demandes traitées d'intervention de l'intendance via le logiciel GEDI.**

Alors voilà, vous pensez bien que pour moi mes 200 premiers jours on passé telle une fusée et que j'ai l'impression d'être ici depuis bien des années.

Vous imaginez bien que, sans l'engagement de toute mon équipe de l'intendance et leur

motivation à donner le meilleur d'eux-mêmes, tout cela aurait été impossible. MERCI à eux!

---

## What's your name ? ... suite et fin

---

*par Corinne Ravessoud, secrétaire de direction*

---

Dans le Spirit of Vernand de janvier 2009, Mme Mireille Scholder, directrice du secteur Hébergement et Ateliers, vous informait qu'un concours était mis sur pied pour trouver un nom à la cafétéria du Centre de Vernand après son agrandissement et sa rénovation.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous informer qu'un jury, composé de Mme Mireille Scholder, de trois résidents / travailleurs des Ateliers, d'une éducatrice, d'un maître socio-professionnel, de deux représentants de la cuisine et de la soussignée, s'est réuni le lundi 23 mars 2009.

Le nom retenu, après 4 tours de délibérations, est : le VER'ZEN ; nom proposé par deux collaboratrices de l'ADP.

Le jury a aussi attribué un prix spécial à Laure Chablais, résidente du Foyer des Mélèzes pour sa proposition de "La Cerise sur le Gâteau".

Les gagnantes recevront leur prix sous la forme d'un repas (pour deux personnes) organisé spécialement à cette occasion au VER'ZEN, confectionné par les apprenties de cuisine.

J'espère que le nouveau nom passera vite dans les habitudes lorsque vous parlerez d'aller manger à la cafétéria,... pardon au VER'ZEN.